

Tarifs & taxes diverses

Délibération n° 2016 – 234
du 12 décembre 2016



SERVICE	LIBELLE	TARIFS 2017
F253	DROITS D'UTILISATION DES VOIRIES - GESTION SERVICE VOIRIE	
	<p>Occupation du domaine public et des infrastructures municipales par les opérateurs de télécommunications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits d'usage des infrastructures municipales utilisées pour la mise en place de câbles le ml / par an - Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'équipements techniques de téléphonie mobile par station relais 	<p style="text-align: right;">4,06 €</p> <p style="text-align: right;">11 000,00 €</p>